A Messieurs les Députés de la Vicomté hors des Murs de Paris.

CHERS CONCITOYENS.

L'intérêt public exige de nous un choix judicieux dans la personne du Chef-Député qui nous doit présider. Il nous faut un Citoyen d'une intégrité reconnue, et zelé pour le bonheur de la Patrie, qui, dégageant son cœur et son esprit de tout intérêt, partialité, flatterie, et enfin de toutes passions quelconques, puisse ouvrir l'un et l'autre à la Vérité, à la Justice et à la Prudence. C'est dans la la personne de M. Necker, ce Ministre si cher aux Français, que nous trouverons réunies toutes ces qualités et une infinité d'autres encore plus estimables. Son zele, son activité pour tout ce qui peut contribuer au bonheur de ses Concitoyens, ces services signalés qu'il a rendus à l'Etat, cette réputation si longtems soutenue sans aucune altération,

parlent assez en sa faveur et vous engagent assez puissament à le nommer pour Chef-Député, en effet qui peut mieux que lui défendre les droits d'un ordre qu'il chérit. Oui, croyez-m'en, chers Concitoyens, confiez vous à lui entierement et avec assurance comme à un Pere tendre qui ne négligera rien pour le bonheur de ses enfans. Je suis persuadé, chers Concitoyens, que vous n'hésiterez point à faire un choix aussi louable et aussi judicieux, et que vous serez du sentiment de celui qui a l'honneur d'être, avec un profond respect,

CHERS CONCITOYENS,

Votre très-humble et très-obeissant serviteur, HEUDIER, Fermier à Noisy-Le-Roi, Député du Bailliage de Versailles, pour Paris.